



Planification annuelle 2024-2025

Musique

À l'intention des parents



Chers parents,

Tel que prescrit dans le régime pédagogique, nous vous transmettons certaines informations qui vous permettront d'accompagner votre enfant tout au long de l'année scolaire. Dans chacune des disciplines, votre enfant acquiert des connaissances. Lorsqu'il arrive à mobiliser ses nouvelles connaissances, il développe ses compétences. Autrement dit, lorsque l'élève arrive à utiliser ce qu'il a appris dans des contextes variés, il devient compétent.

Savoir par cœur, c'est bien, mais savoir agir, c'est mieux!

Le *Programme de formation de l'école québécoise*, la *Progression des apprentissages* et les *Cadres d'évaluation des apprentissages* sont les documents utilisés pour baliser les principaux objets d'apprentissage et d'évaluation¹.

Dans les pages qui vont suivre, vous trouverez :

- des renseignements sur les programmes d'études pour chacune des disciplines inscrites à son horaire;
- la nature et la période au cours de laquelle les principales évaluations sont prévues;
- la liste du matériel requis pour l'enseignement de ces programmes;
- des informations diverses pour chacune des disciplines.

Par ailleurs, voici quelques informations concernant les communications officielles que vous recevrez durant l'année :

Communications officielles de l'année	
1^{re} communication écrite	Vous recevrez une première communication au plus tard le 15 octobre 2024. Cette communication aura pour but de renseigner les parents de l'élève sur ses apprentissages et son comportement.
Premier bulletin	Le bulletin vous sera transmis au plus tard le 21 novembre 2024. Celui-ci couvrira la période entre le mois d'août et le mois de novembre et comptera pour 20 % du résultat final de l'année.
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin vous sera transmis au plus tard le 26 février 2025. Il couvrira la période s'échelonnant entre novembre et février 2025. Celui-ci comptera pour 20 % du résultat final de l'année.
Troisième bulletin	Le troisième bulletin vous sera acheminé à la maison, par la poste, au plus tard le 10 juillet 2025. Il couvrira la période s'échelonnant entre mars et juin 2025. Celui-ci comptera pour 60 % du résultat final de l'année.

N'hésitez pas à communiquer avec les enseignants de votre enfant ou avec moi pour de plus amples informations.

La réussite de votre enfant est au cœur de nos préoccupations!

Nous vous souhaitons une très belle année scolaire.

Nancy Boyce
Directrice

¹ <http://www.MEQ.gouv.qc.ca/>

Spécialistes Musique

Irina Stanculescu

Exigences particulières, devoirs et leçons, matériel de base

Musique

DUO-TANG de Musique

Musique, 1^{re} année

Compétences développées par l'élève

Inventer des pièces vocales ou instrumentales	Avec le soutien de son enseignant, l'élève apprend à inventer de courtes pièces musicales.
Interpréter des pièces musicales	Avec le soutien de son enseignant, l'élève apprend à interpréter de courtes pièces vocales et instrumentales. Il utilise sa voix et quelques instruments simples. Il apprend quelques connaissances liées à la musique.
Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades	Avec l'aide de son enseignant, l'élève nomme des contenus présents dans l'œuvre musicale. Il apprend à faire des liens entre ce qu'il a ressenti et l'œuvre entendue.

Le programme de musique comprend trois compétences à développer.
Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la première année, l'élève développe les trois compétences avec le soutien de son enseignant.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %) Du 28 août au 8 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 11 novembre au 12 février		3 ^e étape (60 %) Du 13 février au 23 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MEQ / CSS	Résultat inscrit au bulletin
	Non	Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation. Init Reconnaissance auditive de certains éléments de base (ex. : lent/rapide, série sons ascendants/descendants, etc.) C1 Courtes créations d'ambiance sonore ou rythmique. C2 Évaluation collective ou individuelle de l'interprétation des pièces vocales ou instrumentales C3 Évaluation du vocabulaire musical que l'élève a reconnu et de l'émotion ressentie lors des appréciations d'œuvres musicales.	Oui C1 C2 C3	Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation. Apprentissage de pièces chantées en s'accompagnant aux percussions. Création d'une pièce simple. Observation simple de la composition de ses paires. C1 Courtes créations d'ambiance sonore ou rythmique. C2 Bilan des évaluations collectives ou individuelles de l'interprétation des pièces vocales ou instrumentales C3 Bilan des évaluations sur le vocabulaire musical que l'élève a reconnu et de de l'émotion ressentie lors des appréciations d'œuvres musicales.	Non	Oui C1 C2 C3

Musique, 2^e année

Compétences développées par l'élève

Inventer des pièces vocales ou instrumentales	L'élève apprend à inventer de courtes pièces musicales et à utiliser des éléments mélodiques.
Interpréter des pièces musicales	L'élève interprète de courtes pièces vocales et instrumentales. Il apprend quelques connaissances liées au langage musical. Il utilise sa voix et quelques instruments simples. Il tient compte des gestes de direction (début et fin de la pièce, nuances, etc.).
Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades	L'élève nomme des contenus présents dans l'œuvre musicale. Il apprend à faire des liens entre ce qu'il a ressenti et l'œuvre entendue. Il utilise le vocabulaire propre à la discipline.

Le programme de musique comprend trois compétences à développer.
Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la deuxième année, l'élève devient de plus en plus autonome pour exécuter les tâches demandées.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %) Du 28 août au 8 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 11 novembre au 12 février		3 ^e étape (60 %) Du 13 février au 23 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MEQ / CSS	Résultat inscrit au bulletin
Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation. Reconnaissance auditive de certains éléments de base (ex. : lent/rapide, série sons ascendants/descendants, etc.) Reconnaissance des nuances (piano/forte) et tempo(lent/rapide) Interprétation vocale ou instrumentale Pratique collective de l'élève à l'instrument ou à la voix. C1 Courtes créations d'ambiance sonore ou rythmique. C2 Évaluation collective ou individuelle de l'interprétation des pièces vocales ou instrumentales C3 Évaluation du vocabulaire musical que l'élève a reconnu et de de l'émotion ressentie lors des appréciations d'œuvres musicales.	Oui C1 C2 C3	Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation. Interprétation vocale ou instrumentale Pratique collective de l'élève à l'instrument ou à la voix. Apprentissage de pièces chantées en s'accompagnant aux percussions. Création d'une pièce simple. Observation simple de la composition de ses paires. C1 Courtes créations d'ambiance sonore ou rythmique. C2 Bilan des évaluations collectives ou individuelles de l'interprétation des pièces vocales ou instrumentales C3 Bilan des évaluations sur le vocabulaire musical que l'élève a reconnu et de de l'émotion ressentie lors des appréciations d'œuvres musicales.	Oui C1 C2 C3		Non	Non

Musique, 3^e année

Compétences développées par l'élève

Inventer des pièces vocales ou instrumentales	Avec l'aide de l'enseignant, l'élève apprend à utiliser chacune des étapes de la démarche de création. À la suite, d'expérimentations variées, il exploite des éléments du langage musical, des moyens sonores et des structures, tout en enrichissant ses idées grâce au partage avec les autres.
Interpréter des pièces musicales	L'élève apprend à interpréter des pièces de styles variés avec sa voix et différents instruments. Il commence à décrire son interprétation. Il tient compte des gestes de direction (début et fin de la pièce, nuances, etc.).
Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades	En utilisant de façon adéquate le vocabulaire disciplinaire, l'élève décrit des éléments de contenu présents dans la réalisation ou dans l'œuvre musicale.

Le programme de musique comprend trois compétences à développer.
Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la troisième année, l'élève développe les trois compétences avec le soutien de son enseignant.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %) Du 28 août au 8 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 11 novembre au 12 février		3 ^e étape (60 %) Du 13 février au 23 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MEQ / CSS	Résultat inscrit au bulletin
	Non	Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation. Procédés de composition Initiation au jeu d'ensemble : répondre aux directives d'un chef. Initiation à la flûte à bec Interprétation divers instruments de la classe, instruments à lames et instruments de percussion Apprécier C1 Courtes créations d'ambiance sonore ou rythmique. C2 Évaluation collective ou individuelle de l'interprétation des pièces vocales ou instrumentales C3 Évaluation du vocabulaire musical que l'élève a reconnu et de l'émotion ressentie lors des appréciations d'œuvres musicales.	Oui C1 C2 C3	Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation. Apprentissage de pièces chantées en s'accompagnant aux percussions. Création d'une pièce simple. Observation simple de la composition de ses pairs. Interprétation divers instruments de la classe, flûte à bec .Apprécier C1 Courtes créations d'ambiance sonore ou rythmique. C2 Bilan des évaluations collectives ou individuelles de l'interprétation des pièces vocales ou instrumentales C3 Bilan des évaluations sur le vocabulaire musical que l'élève a reconnu et de l'émotion ressentie lors des appréciations d'œuvres musicales.	Non	Oui C1 C2 C3

Musique, 4^e année

Compétences développées par l'élève

Inventer des pièces vocales ou instrumentales	Avec l'aide de l'enseignant, l'élève apprend à utiliser chacune des étapes de la démarche de création. À la suite, d'expérimentations variées, il exploite des éléments du langage musical, des moyens sonores et des structures, tout en enrichissant ses idées grâce au partage avec les autres.
Interpréter des pièces musicales	L'élève apprend à interpréter des pièces de styles variés avec sa voix et différents instruments. Il commence à décrire son interprétation. Il tient compte des gestes de direction (début et fin de la pièce, nuances, etc.).
Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades	En utilisant de façon adéquate le vocabulaire disciplinaire, l'élève décrit des éléments de contenu présents dans la réalisation ou dans l'œuvre musicale.

Le programme de musique comprend trois compétences à développer.
Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la quatrième année, l'élève devient de plus en plus autonome pour exécuter les tâches demandées.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %) Du 28 août au 8 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 11 novembre au 12 février		3 ^e étape (60 %) Du 13 février au 23 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MEQ / CSS	Résultat inscrit au bulletin
	Non	Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation. Procédés de composition Initiation au jeu d'ensemble : répondre aux directives d'un chef. Pratique instrumentale de la flûte à bec. Interprétation divers instruments de la classe, Apprécier C1 Courtes créations d'ambiance sonore ou rythmique. C2 Évaluation collective ou individuelle de l'interprétation des pièces vocales ou instrumentales C3 Évaluation du vocabulaire musical que l'élève a reconnu et de l'émotion ressentie lors des appréciations d'oeuvres musicales.	Oui C1 C2 C3	Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation. Apprentissage de pièces chantées en s'accompagnant aux percussions. Création d'une pièce simple. Observation de la composition de ses pairs. Interprétation divers instruments de la classe. Apprécier C1 Courtes créations d'ambiance sonore ou rythmique. C2 Bilan des évaluations collectives ou individuelles de l'interprétation des pièces vocales ou instrumentales C3 Appréciation oeuvres	Non	Oui C1 C2 C3

Musique, 5^e année

Compétences développées par l'élève

Inventer des pièces vocales ou instrumentales	L'élève utilise de façon consciente chacune des étapes de la démarche de création en utilisant sa voix, des instruments de percussion et des instruments mélodiques. Sa réalisation démontre un rapport étroit entre les éléments du langage musical, les moyens sonores et les éléments de techniques exploités.
Interpréter des pièces musicales	L'élève s'approprie de plus en plus le contenu musical et la technique instrumentale tout en apprenant les règles de musique d'ensemble. Son interprétation contient des intentions expressives claires et est en accord avec le texte musical de la pièce choisie, laquelle est d'une durée variable. L'élève en respecte la structure, contrôle les éléments de techniques appropriés et tient compte des règles relatives à la musique.
Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades	L'élève apprend à utiliser de plus en plus le vocabulaire relié à la musique et découvre des œuvres variées. Il apprend à décrire des éléments de contenu dans l'œuvre. À la suite d'activités d'audition, il repère des éléments musicaux, est amené à les comparer d'un extrait à un autre et à y associer des traces d'ordre socioculturel.

Le programme de musique comprend trois compétences à développer.

Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la cinquième année, l'élève développe les trois compétences avec le soutien de son enseignant.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %) Du 28 août au 8 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 11 novembre au 12 février		3 ^e étape (60 %) Du 13 février au 23 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS	Résultat inscrit au bulletin
	Non	Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation. . Initiation au jeu d'ensemble : répondre aux directives d'un chef. Techniques instrumentales, Procédés de composition, Appréciation d'œuvres musicales : Présentations Pratique instrumentale variée (ukulélé, piano, percussions, instruments à lames, etc.) C1 Créations d'ambiance sonore ou rythmique. C2 Évaluation collective ou individuelle de l'interprétation des pièces vocales ou instrumentales C3 Évaluation du vocabulaire musical que l'élève a reconnu et de de l'émotion ressentie lors des appréciations d'œuvres musicales.	Oui	Observation de l'élève lors d'activités diverses et de SAE Apprentissage de pièces chantées en s'accompagnant aux percussions. Création d'une pièce . Observation de la composition de ses pairs. Procédés de composition, Techniques instrumentales, Appréciation d'œuvres musicales - Présentations C1 Créations d'ambiance sonore ou rythmique. C2 Bilan des évaluations collectives ou individuelles de l'interprétation des pièces vocales ou instrumentales C3 évaluations sur le vocabulaire musical et l'émotion ressentie	Non	Oui

Musique, 6^e année

Compétences développées par l'élève

Inventer des pièces vocales ou instrumentales	L'élève utilise de façon consciente chacune des étapes de la démarche de création en utilisant sa voix, des instruments de percussion et des instruments mélodiques. Sa réalisation démontre un rapport étroit entre les éléments du langage musical, les moyens sonores et les éléments de techniques exploités.
Interpréter des pièces musicales	L'élève s'approprie de plus en plus le contenu musical et la technique instrumentale tout en apprenant les règles de musique d'ensemble. Son interprétation contient des intentions expressives claires et est en accord avec le texte musical de la pièce choisie, laquelle est d'une durée variable. L'élève en respecte la structure, contrôle les éléments de techniques appropriés et tient compte des règles relatives à la musique.
Apprécier des œuvres musicales, ses réalisations et celles de ses camarades	L'élève utilise de plus en plus le vocabulaire relié à la musique et découvre des œuvres variées. Il décrit des éléments de contenu dans l'œuvre. À la suite d'activités d'audition, il repère des éléments musicaux, est amené à les comparer d'un extrait à un autre et à y associer des traces d'ordre socioculturel.

Le programme de musique comprend trois compétences à développer.
Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Tout au long de la sixième année, l'élève devient de plus en plus autonome pour exécuter les tâches demandées.

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin

1 ^{re} étape (20 %) Du 28 août au 8 novembre		2 ^e étape (20 %) Du 11 novembre au 12 février		3 ^e étape (60 %) Du 13 février au 23 juin		
Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MEQ / CSS	Résultat inscrit au bulletin
Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation. Apprentissage de pièces chantées en s'accompagnant aux instruments (ukulélé, piano, percussions, instr, à lames, etc.) Création d'une pièce rythmique ou mélodique. Observation de la composition de ses paires. Procédés de composition, Techniques instrumentales, Appréciation d'œuvres musicales C1 Créations d'ambiance sonore ou rythmique. C2 Bilan des évaluations collectives ou individuelles de l'interprétation des pièces vocales ou instrumentales C3 Bilan des évaluations sur le vocabulaire musical que l'élève a reconnu et de de l'émotion ressentie lors des appréciations d'œuvres musicales.	Gr : 602 : Oui Gr 601 et 691 : Non	Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation. . Initiation au jeu d'ensemble : répondre aux directives d'un chef. Techniques instrumentales, Procédés de composition, Appréciation d'œuvres musicales Présentations C1 Créations d'ambiance sonore ou rythmique. C2 Évaluation collective ou individuelle de l'interprétation des pièces vocales ou instrumentales C3 Évaluation du vocabulaire musical que l'élève a reconnu et de de l'émotion ressentie lors des appréciations d'œuvres musicales.	Gr : 602 Oui Gr 601 et 691 Oui	Observation de l'élève lors d'activités diverses et de situations d'apprentissage et d'évaluation. Apprentissage de pièces chantées en s'accompagnant aux percussions. Création d'une pièce . Observation de la composition de ses paires. Procédés de composition, Techniques instrumentales, Appréciation d'œuvres musicales C1 Créations d'ambiance sonore ou rythmique. C2 Bilan des évaluations collectives ou individuelles de l'interprétation des pièces vocales ou instrumentales C3 Bilan des évaluations sur le vocabulaire musical que l'élève a reconnu et de de l'émotion ressentie	Non	Gr : 602 Non Gr. 601 et 691 Oui